

Jean-Baptiste André Godin aux Fonderies et manufactures Godin-Lemaire, 18 novembre 1862

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888) ; Vigerie, A.

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Fonderies et manufactures Godin-Lemaire](#) est destinataire de cette lettre
[Hauts-fourneaux et fonderies de Cambier et Cie](#) est cité(e) dans cette lettre
[Société de charbonnage d'Hornu et Wasmes](#) est cité(e) dans cette lettre
[Vigerie, A.](#) est auteur(e) de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (4)

Collation2 p. (261r, 262v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888) ; Vigerie, A, Jean-Baptiste André Godin aux Fonderies et manufactures Godin-Lemaire, 18 novembre 1862, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/29800>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e

- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
- [Vigerie, A.](#)

Date de rédaction [18 novembre 1862](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Fonderies et manufactures Godin-Lemaire](#)

Lieu de destination Laeken, Bruxelles (Belgique)

Description

Résumé Informations relatives à l'usine de Laeken : en-tête de facture ; vin envoyé personnellement par Vigerie ; réception du tableau des affaires avec le Luxembourg belge et le Luxembourg néerlandais ; bons renseignements obtenus sur Nouveau-Bruch ; sur Wiesenbach d'Arlon ; Godin n'a pas l'habitude d'accorder un monopole à un marchand car la concurrence est plus profitable ; sur un privilège accordé par Telliez que Godin ne ratifie pas ; sur le vernis ; commande de tonnes de combustible auprès du charbonnage d'Hornu et Wasmes à livrer à la gare de Bruxelles-Midi ; sur les factures de fourniture de houille par La Louvière ; sur la durée de travail ; questions comptables.

Notes

- Une numérotation manuscrite est copiée dans la marge du folio : « 259/265 ».
- Le courrier est signé Vigerie par procuration de Godin-Lemaire.

Mots-clés

[Aliments](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Ressources naturelles](#), [Transport de marchandises](#)

Personnes citées

- [Bolsius \[monsieur\]](#)
- [Bonvales \[monsieur\]](#)
- [Delise \[monsieur\]](#)
- [Hauts-fourneaux et fonderies de Cambier et Cie](#)
- [Nouveau-Bruch \[monsieur\]](#)
- [Société de charbonnage de Hornu et Wasmes](#)
- [Telliez \[monsieur\]](#)
- [Wiesenbach, J. P. \[monsieur\]](#)

Lieux cités

- [Arlon \(Belgique\)](#)
- [Gare de Bruxelles-Midi, Bruxelles \(Belgique\)](#)

- [La Louvière \(Belgique\)](#)
- [Luxembourg \(Luxembourg\)](#)
- [Wasmes, Colfontaine \(Belgique\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomFonderies et manufactures Godin-Lemaire

GenreNon pertinent

Pays d'origineFrance

ActivitéIndustrie (grande)

BiographieEntreprise fondée en 1840 à Esquéhéries (Aisne) par Jean-Baptiste André Godin pour la fabrication d'appareils de chauffage et de cuisson en fonte de fer, dont les ateliers sont transférés à Guise en 1846. Un deuxième site de production est créé en Belgique en 1853, à Forest-lez-Bruxelles puis à Laeken. La raison sociale de l'entreprise réunit les nom de Jean-Baptiste André Godin et de son épouse Esther Lemaire. L'entreprise devient en 1880 la [Société du Familistère de Guise, Association coopérative du capital et du travail](#).

NomHauts-fourneaux et fonderies de Cambier et Cie

GenreNon pertinent

Pays d'origineBelgique

ActivitéIndustrie (grande)

BiographieHauts-fourneaux établis à La Louvière (Belgique) au XIXe siècle. Eugène et Joseph Cambier en sont les gérants en 1861.

NomSociété de charbonnage d'Hornu et Wasmes

GenreNon pertinent

Pays d'origineBelgique

ActivitéIndustrie (grande)

BiographieSociété établie à Wasmes (Colfontaine, Belgique) au XIXe siècle.

NomVigerie, A.

GenreHomme

Pays d'origineFrance

ActivitéEmployé/Employée

BiographieComptable employé à Guise par les Fonderies et manufactures Godin-Lemaire de 1862 à 1865. Godin le désigne comme son « principal employé » en 1863. L'épouse de A. Vigerie s'occupe de l'aménagement de la première salle d'asile du Familistère de Guise. De mars 1864 à mars 1865, Godin correspond avec lui en expédiant son courrier à Amsterdam (Pays-Bas).

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Quise 18th Nov. 1862 ²⁶⁴
M. Amiun Goethi Semaine
D'actes

219
26}.

J'ai bien reçu en leur temps U y dat 2, 6, 9, 13 q 16 Oct^r un inventaire au familialire m'a empêché de répondre à chacune lors de son arrivée. Inclus je y retourne l'en tête de facture augmenté de deux lignes qui devront être placées au dessus de la classe, en cordeilles aussi vous que le mot "Lacken" de façon à éviter toute méprise en faisant l'attention sur le lecteur. Je vous rappelle que yerez arrivé tout spécialement les Chiffres dont plusieurs factures sont réunies dans un seul mandat, que ce mandat est tiré par ma maison de France. Le vir ne y a pas été envoyé par la maison, mais par l'entraînement personnellement. J'ai bien reçu votre tableau des affaires avec les deux Luxembourgs ; vous avez écrit le 1 4989. 46 pour montrer les dispositions intérieures en y, du belt. J'ai eu de bons renseignements de M^r Choureau-Bruyl ; je n'ai rien à changer à ce que y avez décidé U M^r Wiesenbach d'Abeln ; mon habitude n'est pas d'accorder un monopole à un marchand, puisque la concurrence entre maisons d'une même localité doit avoir pour résultat le rendre plus placé moins avantageux à plus importants ; M^r Belliez n'a pas que promettre officiellement un privilège que ne ratifie pas.

102
N'ayant pas payé en bonne date
en 1860 le pain de Bonnac, je
vous prie de me dire pour quelle
raison le rendez à negligé aussi longtemps
le recouvre. Le vernis qui y a été appliquée
aurait été usagé ici préalablement. Y n'aurait tenu
en produit magnifique. J'ai donné ordre
au Charbonnage d'Homme à Marmes de vous
expédier 1000 kg d'aileries grasses, en gare de
la Station la mili. N'ayant pas
encore reçu la fact. du vernis coke que
avez en de la dernière, je vous prie de m'en faire
connaître poids à prix pour que je puisse
réglés.

J'en n'oublie rien à modifier à ce que vous
étaient mes précédentes touchant la vente du charbon.
Il n'y aumpit le raison. J'agis ainsi qu'en cas
où y ventez immédiatement les magasins; veuillez
à ce sujet, m'adresser le tableau de y fabrication
que y ventez depuis le vernis immédiatement à
l'usages en 22 ct. Y avez crée le 6/6.10
ma traite sur Bessus au 30 ct.

La traite sur Bessus a été négociée à
Cambrai et je = Vitez moi si y avez déjà
ventu le calorifère contre les p'tes pelle d'pince?

J'ai, Monsieur, le honneur de vous saluer
d'on de Robin Demaine
Digon